



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 18 août 2024	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp. : 24 °C)	Vent	15 km/h (Sud)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	2 KR	Nombre total d'inscriptions	68/78
Total des paris mutuels	\$ 274,316				
	Vétérinaire contacté : Dr. M. Rocheleau	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pist		

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Des retraits hâtifs ont été effectués par les juges des chevaux "THE LIGHT SPEED" (entraîneur Guy Gagnon) de la Course 7 (lésion), et "WRANGLER CASH" (entraîneur Alain Martin) de la Course 10 (conditions météorologiques).
- Un retrait hâtif a été opéré par le vétérinaire du cheval, "SPRINGBRIDGE JIM", (Andrew Moore).
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Peter Andrusek, le directeur des courses, était présent pour aborder plusieurs questions.

Courses :

- Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer de trois courses.
 - Robert Shepherd et Pascal Berube ont été autorisés chacun à se retirer de sa course respective.
1. **Enquête** au sujet du #3, "MASTERWORK", (Dany Darveau), arrivé en 2^e position.
Le #3 a fait un bris d'allure avant le départ et ne présentait pas d'équipement brisé.
Il n'a pas enfreint les règles sur les bris d'allure et est réputé avoir pris un bon départ.
Aucune infraction signalée.
Le #3 doit se qualifier pour les bris d'allure dans des courses consécutives sur une piste rapide.
L'entraîneuse, Isabelle Darveau, en a été avisée.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/cqnZprRXF7g>
 2. Rien à signaler.
 3. Rien à signaler.
 4. Rien à signaler.
 5. Rien à signaler.
 6. Examen de la course avant le poteau de ½ mille au sujet d'une possible obstruction entre les #1, "THE COLT", (Mike Healey), #6, "JADENSMAGICSTELL", (Guy Gagnon), et #9, "MOONLIGHTBOY", (Jimmy Gagnon).
Aucune infraction signalée.
Rien d'autre à signaler.
 7. Comme il n'y a eu que 4 chevaux partants le montant que l'on avait reçu pour la 5^e position a été retenu par l'Association (règle de la CAJO 18.02).
Une reprise de départ a été effectuée en raison d'un bris d'équipement (suspensoir droit) pour le #4, "JET ROCK", (Robert Shepherd).

Le #4 a subi un bris d'équipement (fers) au poteau de $\frac{3}{4}$ de mille et a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 6

Le #7, "MACH ART IN MOTION" (1), pour \$ 10,500, par Jamie Copley, Kimberly Eaton, Darren Tingley et Duane Tingley (Mandy Archer entraîneur).